



## Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) n° 540/2011 de la Commission du 25 mai 2011 portant application du règlement (CE) N° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil, en ce qui concerne la liste des substances actives approuvées,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2025/2027 de la Commission du 9 octobre 2025 modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 540/2011 en ce qui concerne la période d'approbation de la substance active penthiopyrade,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **AVELLA***

*de la société*

*CERTIS BELCHIM NV*

*numéro de dossier*

*n°2025-2637*

*Considérant que l'approbation de la substance active penthiopyrade contenue dans le produit, expire le 31 octobre 2025 conformément au règlement (UE) n° 540/2011 susvisé,*

*Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,*

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France, à compter du 31 octobre 2025**, dans les conditions précisées dans la présente décision.



## Informations générales sur le produit

<b>Noms du produit</b>	AVELLA CELICA
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	CERTIS BELCHIM NV Technologelaan 7 1840 LONDERZEEL Belgique
<b>Formulation</b>	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	200 g/L - penthiopyrade
<b>Numéro d'intrant</b>	2100403
<b>Numéro d'AMM</b>	2140197
<b>Fonction</b>	Fongicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

## Conditions générales de retrait

Date de retrait	31/10/2025
Date limite pour la vente et la distribution	30/04/2026
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	31/10/2026

A Maisons-Alfort, le 23/10/2025

DocuSigned by:

AE281A955A42454...

Charlotte Grastisseur  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire  
de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)